

[Axelle Lemaire quitte le gouvernement et rejoint Hamon](#)

Selon *France Inter*, Axelle Lemaire vient de démissionner du gouvernement pour se consacrer à sa campagne pour les législatives. Une information confirmée par [sa biographie sur Wikipedia](#). Nos confrères du *Parisien* expliquent de leur côté qu'elle figure désormais dans l'organigramme de campagne de Benoit Hamon, où elle est chargée d'une mission sur l'innovation. Le rapprochement entre la ministre et le vainqueur de la primaire de la Belle alliance populaire n'est pas une surprise : récemment, lors du Forum international de la cybersécurité, la secrétaire d'Etat au Numérique et à l'Innovation du gouvernement Cazeneuve n'avait pas fait mystère de sa préférence. Là où plusieurs de ses collègues du gouvernement sont tentés par le discours plus centriste d'Emmanuel Macron.

Née à Ottawa, cette franco-canadienne de 42 ans était entrée au gouvernement le 9 avril 2014, avec le seul porte-feuille du Numérique, sous la tutelle d'Arnaud Montebourg. Elle avait pris la succession de Fleur Pellerin à ce poste. Reconduite dans le gouvernement Valls II, elle avait alors vu ses fonctions étendue à l'Innovation, preuve que la nouvelle ministre avait su convaincre le secteur. Cette spécialiste de droit international a notamment imprimé sa marque via sa loi pour une République numérique, premier texte co-écrit avec les citoyens via une plate-forme Internet. Ce texte a été définitivement adopté le 28 septembre 2016. Son nom restera également associé à l'essor de la French Tech.

La voix de la tech face au tout-sécuritaire

Son passage au gouvernement est aussi marqué par son opposition à la ligne sécuritaire qui prévaut au sein des gouvernements mis en place par François Hollande. Lors des débats sur la Loi pour le renseignement portée par le ministre de l'Intérieur (alors Bernard Cazeneuve), la secrétaire d'Etat évoque, selon *Mediapart*, ses envies de démission du gouvernement. Plus récemment, Axelle Lemaire s'est encore accrochée avec le même Bernard Cazeneuve au sujet de l'extension du fichier TES (Titres électroniques sécurisés) aux cartes d'identité nationale. Lors d'une conférence de presse réunissant les deux ministres dans un climat glacial, Axelle Lemaire avait pu montrer que ses arguments portaient au sein de l'exécutif, puisque la secrétaire d'Etat avait [obtenu un audit de l'Anssi et de la Dinsic](#) avant la généralisation de TES. Même si, in fine, l'Intérieur s'est largement assis sur certaines conclusions de cet audit et a lancé la généralisation de TES comme il l'entendait.

En 2014, Axelle Lemaire avait également [pris une position forte sur le nommage Internet](#), menaçant de quitter le comité consultatif gouvernemental de l'Icann, en raison des répercussions commerciales qu'aurait l'introduction des .vin et .wine sur la filière viticole française. Une fermeté qui avait abouti à la signature d'un compromis en 2015 entre l'institution et les organisations représentatives de la viticulture hexagonale.

Depuis 2012, Axelle Lemaire est élue socialiste de la 3ème circonscription des Français de l'étranger, qui comprend 10 pays du nord de l'Europe.

A lire aussi :

[Axelle Lemaire et le CNNum vent debout contre le fichier TES](#)

[Dernière ligne droite pour la loi République numérique](#)